



## majeur protégé tutelle ou curatelle

Par **kako jorrot**, le **23/08/2021 à 14:31**

bonjour , comment savoir si une personne est sous tutelle ou curatelle ; merci de votre réponse jacques josse

Par **P.M.**, le **23/08/2021 à 14:43**

Bonjour,

Il faut demander à la Mairie de naissance de la personne sous protection un extrait de naissance lequel est délivré librement...

D'autre part, la personne chargée de la protection peut le faire savoir notamment à certains organismes...

Par **P.M.**, le **23/08/2021 à 15:10**

J'aurais dû préciser que sur l'extrait de naissance d'une personne sous tutelle ou curatelle figure la mention "répertoire civil n°"...

Par **Marck.ESP**, le **23/08/2021 à 15:35**

Bonjour

C'est en effet ce que l'on trouve sur ce site

<https://www.neuromedia.ca/comment-sait-on-qu'une-personne-est-sous-tutelle/>

En ce qui concerne la demande d'extrait d'acte, il se fait le plus souvent en ligne.

<https://mes-demarches.com/acte-de-naissance/quelles-personnes-habilitees-demander-acte-de-naissance/>